



Communiqué

Pour diffusion immédiate

L'EPA confirme le lien entre fracturation hydraulique et contamination de l'eau potable

Le gouvernement Couillard doit interdire cette technique dangereuse

Montréal, le 14 décembre 2016 – Le Front commun pour la transition énergétique revient à la charge et demande que le gouvernement du Québec adopte d'urgence un décret interdisant la fracturation sur l'ensemble du territoire du Québec. Cette demande s'appuie sur le [rapport](#) final de l'Agence de protection environnementale des États-Unis (Environmental Protection Agency, EPA) sur l'impact potentiel de la fracturation hydraulique sur les ressources en eau potable, rendu public le 13 décembre dernier. Elle survient trois jours après que le gouvernement Couillard ait imposé l'adoption sous bâillon de la Loi sur les hydrocarbures permettant la fracturation au Québec. Le rapport de l'EPA confirme l'existence d'un lien direct entre cette dangereuse technique et la contamination de l'eau potable.

L'étude prouve en effet que la fracturation hydraulique a contribué à la contamination d'eau potable à toutes les étapes du procédé : puisements d'eau pour la fracturation, mélange de l'eau avec des composés chimiques pour préparer les liquides de fracturation, injection des liquides dans le sous-sol, collecte des eaux de reflux qui s'écoulent des puits de fracturation après les injections et stockage des eaux de reflux. « Il est irresponsable et totalement contraire au principe de précaution de la Loi sur le développement durable de permettre la fracturation alors que les méfaits de ce procédé deviennent de plus en plus évidents », estime Carole Dupuis du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ).

« En autorisant la fracturation et en adoptant le projet de loi 106 à l'aide du bâillon, le gouvernement se fait complice de compagnies comme Pétrolia qui veut utiliser cette dangereuse technique sur l'Île d'Anticosti dès l'été prochain et qui envisage de le faire à Gaspé, à 350 mètres des maisons », déclare Ariane Cimon-Fortier de la Coalition Eau Secours! « Au lieu d'investir des fonds publics dans Pétrolia qui pourrait empoisonner nos puits d'eau potable et nos rivières, le gouvernement devrait plutôt bannir la fracturation et financer les solutions qui permettront de nous libérer du pétrole et du gaz et de respecter l'Accord de Paris », s'indigne Patrick Bonin de Greenpeace.

Québec considère la fracturation comme étant un « risque modéré ».

Selon un amendement surprise que le ministre Pierre Arcand a déposé pendant la nuit du vendredi 9 décembre au samedi 10 décembre, dans le cadre du bâillon, la Loi sur les hydrocarbures adoptée aux petites heures du matin du 10 permet la fracturation, à l'étape de l'exploration, moyennant l'obtention d'un simple certificat d'autorisation émis par le ministre, et donc sans qu'une évaluation par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) n'ait lieu. En vertu du projet de loi 102 visant à modifier la Loi sur la qualité de l'environnement, exiger une autorisation ministérielle et non une procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) signifie que pour le gouvernement, la fracturation de la formation rocheuse représente un « risque modéré ». Or, plusieurs études démontrent que cette technique a des impacts dévastateurs sur l'eau, l'air, les gaz à effet de serre, les écosystèmes, les populations et, ultimement, l'économie. « La fracturation n'est pas moins dangereuse à l'étape de l'exploration qu'à celle de la production, bien évidemment. On pouvait voir la stupéfaction des parlementaires de l'opposition et la détresse des citoyens devant une telle insouciance de la part du gouvernement Couillard », relate Marc Brullemans, biophysicien, qui faisait partie de la vigile citoyenne présente dans les tribunes du Salon bleu au moment où l'amendement a été débattu.

« Depuis 2009, nous maintenons une ferme opposition à la fracturation et à la production de gaz et de pétrole de schiste au Québec, rappelle André Bélisle, de l'AQLPA. Les faits démontrés à nouveau par l'EPA confirment nos affirmations. De plus, tous les puits fuient, ce n'est qu'une question de temps. »

« Pendant le débat sur le projet de loi 106, le premier ministre Couillard a affirmé "qu'il n'y aura pas de fracturation hydraulique dans la vallée du Saint-Laurent" et ce, après avoir dit qu'il voulait "tout faire" pour éviter la fracturation sur Anticosti. Un minimum d'intégrité exige maintenant que son gouvernement colmate la brèche ouverte par la loi sur les hydrocarbures et interdise par décret la fracturation », estime de son côté Christian Simard de Nature Québec.

Le Québec doit entamer une vraie transition énergétique

Selon le Front commun, le Québec possède tout ce qu'il faut pour faire une vraie transition énergétique qui contribuerait à propulser la province dans le peloton de tête mondial en matière de solutions vertes et de désinvestissement des combustibles fossiles. « Pourquoi notre gouvernement s'entête-t-il à vouloir démarrer une industrie délétère, demande Jacques Tétreault, du Comité des Citoyens et Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain. Nous pourrions avoir recours massivement à l'électrification des transports, aux transports collectifs, à l'énergie solaire, à la biométhanisation, à la géothermie et à l'éolien afin d'éliminer totalement les énergies fossiles d'ici moins de 35 ans dans la province. Au lieu de cela, le gouvernement a décidé de développer une industrie qui est mise au banc des accusés presque partout sur la planète. Comment voulez-vous donner espoir aux jeunes lorsqu'on raisonne comme au siècle dernier? »

À propos du Front commun pour la transition énergétique

Le Front commun pour la transition énergétique a pour mission de rassembler et de mettre en synergie les efforts de ses membres, visant à induire des choix collectifs responsables menant à la diminution de la production, de la consommation et du transport des hydrocarbures ainsi qu'à la transition vers une économie sobre en

carbone. Il regroupe des organisations citoyennes, environnementales, autochtones et d'autres secteurs de la société civile. Certains de ses membres sont eux-mêmes des regroupements réunissant plusieurs dizaines d'organisations.

– 30 –

Renseignements :

André Bélisle, Association Québécoise de Lutte contre la Pollution Atmosphérique (AQLPA), andre.belisle@aqlpa.com, 418 390-2367

Patrick Bonin, Greenpeace, patrick.bonin@greenpeace.org, 514 594-1221

Ariane Cimon-Fortier, Eau Secours Coalition pour une gestion responsable de l'eau, coordination@eausecours.org, 514 506-8294

Carole Dupuis, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, carole.dupuis@rvhq.ca, 418 886-1001, 438 884-8200

Christian Simard, Nature Québec, christian.simard@naturequebec.org, 418 928-1150

Jacques Tétreault, Comité des Citoyens et Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain, jacques.tetreault@rvhq.ca, 450 261-6151

Groupes membres du Front commun pour la transition énergétique

350.org

ACMCA

Action Environnement Basses

Laurentides

Alerte Pétrole Rive-Sud

Alternatives

Association des propriétaires Privés, Agricoles (acéricoles) et Forestiers (ApPAF)

[Association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale \(AMSÉE\)](http://Association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE))

[Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique \(AQLPA\)](http://Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA))

[Centre de ressources sur la non-violence \(CRNV\)](http://Centre de ressources sur la non-violence (CRNV))

Ciel et Terre

Coalition ECO

[Coalition Vigilance Oléoducs \(CoVO\)](http://Coalition Vigilance Oléoducs (CoVO))

[Collectif Moratoire Alternatives Vigilance Intervention \(CMAVI\)](http://Collectif Moratoire Alternatives Vigilance Intervention (CMAVI))

Conseil Central du Montréal

[Groupe d'initiative et de recherches appliquées au milieu \(GIRAM\)](http://Groupe d'initiative et de recherches appliquées au milieu (GIRAM))

Idle No More

Justice climatique Montréal

Les Citoyens au Courant

Marche des peuples pour la Terre mère

Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville

Mur de femmes contre les oléoducs et les sables bitumineux

Nature Québec

NON à une marée noire dans le St-Laurent

Pétroliques Anonymes

[Réseau québécois des groupes écologistes \(RQGE\)](http://Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE))

représentant près de 80 organisations membres

Regroupement citoyen contre les bitumineux et pour le développement durable

[Regroupement vigilance hydrocarbures Québec \(RVHQ\)](http://Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ))

représentant 130 comités locaux

[Métropolitain - CSN](#)
[Convoi-citoyen](#)
[Conseil de bande de Kanehsatà:ke](#)
[Eau Secours! Coalition québécoise pour
une gestion responsable de l'eau](#)
[Énergie Alternative](#)
[Fédération des travailleurs et des
travailleuses du Québec \(FTQ\)](#)
[Fondation Coule pas chez nous](#)
[Fondation David Suzuki](#)
[Fondation Rivières](#)
[Greenpeace](#)
[Groupe de recherche appliquée en
macroécologie](#)
[Groupe de Recherche d'Intérêt Public
de l'UQAM \(GRIP UQAM\)](#)

[Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie](#)
[Solidarité NABRO](#)
[Sierra Club Québec](#)
[Stop Oléoduc Bellechasse et Lévis](#)
[Stop Oléoduc Capitale nationale](#)
[Stop Oléoduc Île d'Orléans](#)
[Stop Oléoduc Kamouraska](#)
[Stop Oléoduc Montmagny-L'Islet](#)
[Stop Oléoduc Portneuf Saint-Augustin](#)
[Stop Oléoduc Outaouais](#)
[Stop Oléoduc Témiscouata](#)
[Société pour Vaincre la Pollution \(SVP\)](#)
[SOS Territoire \(comité du GRIP-UQAM\)](#)
[Syndicat de la fonction publique et
parapublique du Québec \(SFPQ\)](#)
[Tache d'huile](#)
[Villeray en transition](#)